

COMMUNE de DOMBLANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE
dressé par Madame TREFFOT Patricia, Trésorière

BUDGET GENERAL

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL,

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

Date d'affichage :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

L'assemblée délibérante,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire,

COMMUNE de DOMBLANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE
dressé par Madame TREFFOT Patricia, Trésorière

BUDGET LOTISSEMENT

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL,

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

Date d'affichage :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

L'assemblée délibérante :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme
Le Maire,

COMMUNE de DOMBLANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE
dressé par Madame TREFFOT Patricia, Trésorière

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

Date d'affichage :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

L'assemblée délibérante :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme
Le Maire,

COMMUNE de DOMBLANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE
dressé par Madame TREFFOT Patricia, Trésorière

BUDGET C.C.A.S.

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 8

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Daniel CHALANDARD, M. Rémi COURTOUT, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, Mme Chrystel MEULLE, M. Christophe CHEVASSU

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mme Chrystel MEULLE

Date de convocation : 16/03/2016

Date d'affichage :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

L'assemblée délibérante :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme
Le Président,

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

Date d'affichage :

OBJET : Etat de notification des taux d'imposition de 2016 des taxes locales directes.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2016 des 3 taxes directes locales.

Il rappelle les taux appliqués en 2015 :

- **Taxe d'habitation** **9,78 %**
- **Taxe sur le foncier bâti** **15,74 %**
- **Taxe sur le foncier non bâti** **24,70 %**

Monsieur le Maire demande aux Conseil Municipal de se prononcer pour le maintien ou pour la modification de ces taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **est favorable au maintien pour 2016** des taux appliqués en 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération transmise
à la préfecture le 30/03/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOU, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

Date d'affichage :

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2016.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent le Budget Primitif 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération transmise à la
Préfecture le 30/03/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOU, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

OBJET : Approbation du Budget Primitif eau-assainissement 2016.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif eau-assainissement 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuvent le Budget Primitif eau-assainissement 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération transmise
à la Préfecture le 30/03/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOU, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

OBJET : Approbation du Budget Primitif du lotissement 2016.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif du lotissement 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuvent le Budget Primitif du lotissement 2016.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Délibération transmise
à la Préfecture le 30/03/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS

L'an deux mil seize, le **vingt-cinq mars** à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 16/03/2016

Présents : M. Gilles CAMPY, M. Daniel CHALANDARD, M. Christophe CHEVASSU, M. Rémi COURTOUT, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Sandrine GAUCHET, M. Jacques GRILLOT, Mme GUILLAUME-BELLE Sophie, M. Jacques HEDIN, Mme Chantal MARTELIN, Mme Chrystel MEULLE, M. Jean NOZIERE, M. Christophe PITEL, M. Emmanuel RIZZI

Absent excusé : M. Christophe PITEL

Secrétaire de séance : Mme Chantal MARTELIN

Date de convocation : 16 mars 2016

OBJET : Exercice éventuel du DPU communal sur la propriété cadastrée ZL 292.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître François TESTON, Notaire à VOITEUR concernant le bien cadastré :

- ZL 292 sis 113 Route de Saint Germain les Arlay d'une superficie de 3569 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Délibération rendue exécutoire après
Transmission à la Préfecture le 30/03/2016